

**En 2003, vous aurez
besoin du syndicat.
Avec vous, le SNUipp
sera plus fort.**

Syndiquez-vous !

Sommaire

| | |
|--------|------------------------------------------------------------------------------|
| Page 1 | Edito |
| Page 2 | AIS réunion du 13 décembre, audience IA du 29 novembre |
| Page 3 | Carte scolaire / Sections locales / Direction d'école |
| Page 4 | Retraites : rendez-vous le 1er février |
| Page 5 | Grève le 28 janvier |
| Page 6 | Bulletin d'adhésion |
| Page 7 | Appel contre la guerre en Irak |
| Page 8 | Formation continue / CAPD / Mouvement 2003 / Promotions PE et instits / LCPE |

2003 : une année à risques !

Le Bureau Départemental du SNUipp/FSU souhaite à tous les collègues une bonne année 2003, mais il tient à alerter la profession parce que cette année 2003 est une année à risques.

Pour la Paix, samedi 18 janvier

en tant qu'éducateurs, nous manifesterons massivement le 18 janvier, journée internationale contre la guerre en Irak, pour la paix, la justice et la démocratie au Moyen-orient et dans le monde. Cette guerre n'est pas inéluctable, tous ensemble nous devons l'empêcher. Lire l'appel en page 7.

**manifestations à Toulon à 15 h Place de la Liberté
à Draguignan 17 h devant la sous préfecture.**

Pour la priorité à l'éducation, nouvelle grève nationale unitaire mardi 28 janvier manifestations à Toulon à 10h Place de la Liberté et à Draguignan à 10 h 30 Sous-Préfecture

à l'appel du SNUipp et de tous les syndicats de la FSU, de l'UNSA éducation, du Sgen CFDT, de la Ferc CGT, de la FAEN.

Ces mêmes organisations, dans un cadre national et unitaire, appellent les Aides Educateurs et les surveillants à une semaine d'actions du 13 au 17 janvier et à une nouvelle grève le vendredi 17 janvier.

Section départementale du SNUipp
Immeuble Le Rond Point

Av. Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE
Tél. : 04.94.20.87.33
Fax : 04.94.20.87.34
Email : snu83@snuipp.fr
<http://83.snuipp.fr>



Pour la défense des retraites,

les syndicats FSU, CGT, CFDT, FO, UNSA, CFTC, CGC ont signé une déclaration unitaire et ont décidé d'organiser une journée nationale de **manifestations dans toute la France samedi 1er février.**

Manifestation prévue à Toulon, Place de la Liberté à 14 h 30.

Un courrier aux écoles sera envoyé pour confirmation. Tout le monde est concerné, retraités et actifs, et en particulier les plus jeunes (voir en page 4).

Directrice de la publication
Gilberte MANDON

Mensuel : n° 125

Prix au numéro : 5 F ou 0,76 E

N° de commission paritaire :

3 711 D 73 S

Imprimé par Manograph La Seyne

Enseignement spécialisé

Réunion d'info syndicale 13 décembre 2002

Une cinquantaine de collègues présent(e)s, trois heures de débat et d'échanges qui nous ont permis de faire le point sur les difficultés de fonctionnement des réseaux et des variantes selon les circonscriptions..., sur les problèmes de formation initiale et continue, sur les difficultés de reconnaissance de la spécificité des missions de l' AIS, notamment par l'administration... , sur l'application de la circulaire du mois de mai 2002...

La proposition d'une pétition pour revendiquer une amélioration du fonctionnement des réseaux et la reconnaissance des missions spécifiques du psychologue scolaire, du rééducateur, et du maître d'adaptation... a été retenue lors du Conseil Syndical du SNUipp du samedi 11 janvier 2003.

Le texte de cette pétition parviendra par courrier aux écoles courant janvier.

Pour défendre la prise en charge des enfants en difficulté par des enseignants spécialisés, ayant bénéficié d'une formation qualifiante, signez, faites signer cette pétition dès réception.

Audience IA du 29 novembre Quelques réponses :

Postes vacants :

9 psy sur 56 postes

13 rééducateurs sur 47 postes,
55 option E sur 130 postes.

Les 16 départs en stages longs coûtent la moitié du budget varois Formation Continue, il n'est donc pas envisageable d'augmenter le nombre de départs en l'état actuel. Par contre, l'IA étudie la possibilité d'autoriser des collègues à poursuivre des études universitaires pour obtenir un DDES de Psychologie. L'IA est prêt à étudier la Formation Continue des psy...

La question de l'harmonisation du fonctionnement des réseaux est effectivement une de ses préoccupations.

En ce qui concerne l'intégration, l'IA renvoie aux secrétaires de CCPE.

Pour ce qui est des auxiliaires d'intégration, les moyens existent aussi au niveau des Mairies, des associations...

Pour les formations CAPSAIS, les formations à distance ou en cours d'exercice sont présentées comme un "plus" et non pas une solution de remplacement des formations d'un an dans un centre. La validation devrait prendre en

Réunion d'info syndicale du 13 décembre consacrée à l' AIS

Audience IA 29 novembre

Suite à notre demande (voir courrier publié dans notre bulletin départemental supplément au n° 23 de novembre dernier), l'Inspecteur d'Académie du Var a reçu le SNUipp en audience sur les questions de l' AIS. A.GARCIA, IENA, était présent lors de l'entretien.

La délégation du SNUipp était composée de Michel FORTUNA, Gilberte MANDON, Paul MAUREL.

Nous avons demandé :

- une mise à plat de l' AIS avant la carte scolaire,
- un état des postes vacants par options et par circonscriptions,
- un état sur les départs en retraite prévus dans les différentes options, ainsi qu'une anticipation sur ces départs pour les années futures.
- une harmonisation du fonctionnement des réseaux dans le département.

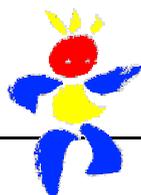
Nous sommes intervenus sur la nécessité d'augmenter d'une manière significative le nombre de départs en stage dans les différentes options et particulièrement en G, compte tenu du nombre de postes vacants et à venir... Nous avons argumenté sur la spécificité du rôle des

rééducateurs dans le réseau, reconnu dans la circulaire de mai dernier.

Nous avons également souligné la situation des CLIS (devenues uniquement option D) et la nécessité de permettre aux collègues de participer aux réunions du réseau et de la CCPE...

Nous avons dénoncé la situation des UPI "sensorielles" non créées administrativement alors qu'elles fonctionnent et que les collègues se trouvent lésés de cette situation... Nous avons questionné l'IA sur les prévisions de créations de postes concernant l'ouverture de l' EREA au Muy. Nous sommes également intervenus sur la non-formation continue des collègues spécialisés... puisqu'ils n'ont accès à rien... malgré leurs demandes, avec un rappel de la demande particulière des psy.

Nous avons demandé une circulaire départementale "intégration" rappelant les démarches et les ressources possibles.. Nous l'avons questionné sur les auxiliaires d'intégration. Enfin nous avons demandé sa position concernant les modalités de départs en stage CAPSAIS.



**Syndiquez-vous
au SNUipp / FSU**

CARTE SCOLAIRE

Avec une dotation de 74 postes pour l'Académie de Nice (contre 125 l'an dernier), la carte scolaire s'annonce difficile.

Chaque école a reçu l'enquête SNUipp carte scolaire rentrée 2003.

Les élu(e)s du SNUipp sont là pour vous défendre.

Dans le cadre de la poursuite de la grève

administrative et quelle que soit la situation prévue

pour votre école (ouverture, fermeture, statu quo), renvoyez l'enquête et communiquez les éléments nouveaux au SNUipp ...

AVANT le CTPD du 30 janvier.



Calendrier carte scolaire

6 janvier - Groupe de travail 1er degré au Rectorat Nice
15 janvier - CTPA 1er degré, 2nd degré, ATOSS Rectorat
21 janvier - CTPD 2nd degré IA Var
30 janvier - CTPD 1er degré IA Var
3 février - CDEN Préfecture

Le 6 janvier 2003, un groupe de travail carte scolaire premier degré entre le Recteur et les syndicats s'est tenu à Nice.

Le SNUipp y avait 6 représentants dont 3 varois :

Michel FORTUNA, André TOUVIER et Emmanuel TRIGO.

Le SGEN était représenté par un collègue des Alpes Maritimes. Le SE et FO étaient absents.

Le SNUipp s'est félicité de la tenue de ce groupe de travail pour la troisième année consécutive.

Il a fait remarquer que la dotation de l'académie était de 74 postes au lieu des 125 de l'an dernier (moins 51 postes). Notre académie passe ainsi du 3^{ème} au 8^{ème} rang.

Nous n'avons pas manqué de souligner que la meilleure dotation pour la rentrée 2003 était celle de l'académie de Nantes (après les forts mouvements de grève de l'an dernier...), que la meilleure dotation de la rentrée 2002 était celle de Montpellier (après les actions et les grèves des personnels cette année là...), et que, bien sûr, dans notre académie, les dotations dans le cadre du plan de rattrapage avaient été obtenues après nos manifestations et grèves de février et mars 2000.

Pour rappel : 104 + 125 + 126 + 74 postes (rentrées 2000 à 2003) soit 429 postes.

Ce qui prouve qu'au delà des chiffres, le ministère est particulièrement attentif aux actions que nous menons !

Nous avons rappelé au Recteur que le plan de rattrapage restait d'actualité, que nous demandions des postes supplémentaires et que nous organisons un rassemblement au rectorat le mercredi 8 janvier, jour de la convocation du CAEN.

C'est pour obtenir les améliorations budgétaires nécessaires que le SNUipp, la FSU et la quasi totalité des organisations syndicales de l'Education appellent à la grève le mardi 28 janvier.

Evolution des effectifs et dotation.

L'augmentation du nombre d'élèves dans l'académie de Nice se poursuit.

La prévision pour la rentrée 2003 est de + 1 036 élèves (+ 449 élèves pour le Var et + 587 pour les AM).

Le Recteur a expliqué la différence entre la dotation 2002 (125 postes) et celle de 2003 (74 postes) par l'écart entre les prévisions et le constat : 179 734 élèves prévus pour 179 179 élèves accueillis (+17 dans le Var et - 572 dans les AM, soit un écart de 555 élèves).

Les chiffres des prévisions de rentrée et ceux du constat de rentrée sont rendus incertains par la grève administrative.

La répartition de la dotation 2003 (+74 postes) proposée au CTPA est de 41 postes pour le Var et 33 pour les Alpes-Maritimes.

C'est pour obtenir une dotation complémentaire que le SNUipp et la FSU avec les organisations du Collectif pour un plan de rattrapage ont appelé à un rassemblement devant le rectorat le mercredi 8 janvier.

C'est pour des moyens supplémentaires et pour la priorité à l'éducation que nous appelons la profession à une nouvelle grève nationale unitaire le 28 janvier.

Réunions des Sections Locales

| | | |
|---------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| LA SEYNE | Vendredi 17 janvier à 17 h | Ecole maternelle P. Semard LA SEYNE |
| CARQUEIRANNE | Lundi 20 janvier à 17 h | Ecole élémentaire J.Aicard LA GARDE |
| TOULON | Judi 23 janvier à 17 h 30 | Ecole maternelle J.Ferry TOULON |
| ST MAXIMIN | Vendredi 24 janvier à 17 h | Ecole élémentaire SEILLONS |
| DRAGUIGNAN | Vendredi 24 janvier à 17 h 15 | local FSU Bourse du Travail rue Cisson DRAGUIGNAN |

Carte scolaire / GREVE 28 janvier / Retraites

DIRECTION D'ECOLE

Assemblée Générale

**Vendredi 24 janvier à 17 h 30
au siège du SNUipp à La Valette**

pour faire le point de la situation au moment où les négociations doivent s'ouvrir.

Retraites : rendez-vous le 1er février

Nous assistons actuellement à une opération de grande envergure visant à établir des régressions sociales et à réorganiser la société. Les services publics sont particulièrement visés ainsi que leurs personnels au travers des mesures déjà prises ou envisagées. La modification des mécanismes de calcul des pensions en est la parfaite illustration. En s'attaquant au Code des pensions, le pouvoir en place espère diminuer de façon importante leur coût, diminuer leur montant et ainsi ouvrir la voie aux fonds de pensions. Pour le SNUipp et la FSU, la défense des retraites est un enjeu de société, intimement lié à l'emploi, aux salaires, à la lutte contre la précarité.

**Manifestations
dans toute la France
samedi 1er février,
à TOULON rendez-vous
à 14 h 30 Place de la
Liberté (à confirmer)**

Quelle mutation démographique ?

A la représentation courante d'un choc démographique que les actuels régimes de retraites seraient incapables d'absorber, la FSU oppose une vision autrement plus large des transformations en cours ainsi que de l'éventail des choix collectifs possibles. L'émergence progressive d'une nouvelle distribution des âges dans la population correspond à la mutation la plus heureuse qui soit : l'allongement de la durée de la vie. Elle suscite déjà une multitude de questions nouvelles à toute la société.

Le "ratio" retraités/actifs

Il est celui le plus affecté par l'évolution démographique puisqu'il passe de moins de 4 retraités pour 10 actifs en 2000 à plus de 7 en 2040 selon les projections du COR (Conseil d'Observation des Retraites). Il est et le plus médiatisé et le plus utilisé dans les présentations catastrophiques puisqu'il suggère cette image d'un quasi-doublement du nombre de retraités par actif en 40 ans, dont chacun peut déduire intuitivement un quasi doublement de la charge financière correspondante avec la

quasi certitude d'une paupérisation des actifs de demain.

Mais trois corrections sont nécessaires
1/ prendre en compte l'effet de balancier entre "charge des inactifs jeunes" et "charge des inactifs âgés".
2/ prendre en compte la situation de l'emploi, c'est-à-dire des actifs réellement occupés.
3/ prendre en compte l'évolution simultanée du niveau de la production par actif, c'est-à-dire de la productivité.

DES CHOIX OUVERTS

L'évolution de la structure démographique appelle des choix collectifs entre l'accroissement des prélèvements, l'âge de la retraite, et le rapport des niveaux de vie entre actifs et retraités.

Autrement dit, il faudra bien, sous une forme ou une autre, décider de l'usage à faire des gains d'espérance de vie et des gains de productivité.

Un financement accessible :

La question essentielle est la capacité ou non de l'économie et de la société française d'opérer ce transfert de l'ordre de 6,5 points de PIB en faveur des retraites en

un demi-siècle, c'est-à-dire de réaliser l'équivalent de ce qui a été accompli ces 40 dernières années. Cela correspondrait à une hausse de 15 points du taux de cotisation retraite en 40 ans, soit 0,375 par an, c'est-à-dire du point de vue de la FSU une utilisation tout-à-fait envisageable d'une partie des gains de productivité évalués par ailleurs à + 1,6 % par an dans le scénario central du COR.

Accroître et rénover les financements

Ce chiffrage mesure l'effort à accomplir au terme de cette période en "équivalent" points de cotisation. Mais son financement ne signifie pas mécaniquement un ajustement par les hausses de cotisation sur les salaires.

La FSU se prononce d'ailleurs en faveur d'une rénovation importante des modalités de financement. Elle préconise plus de transparence dans la solidarité nationale, une mise à contribution des entreprises plus favorables à l'emploi et une évolution du partage des richesses globalement plus favorable aux revenus du travail.



**Public /
Privé**

Lire dans
les publications
Fenêtres Sur
Cours (SNUipp)
et POUR (FSU).
Nous y
reviendrons.

La FSU publie fin
janvier :
**"RETRAITES :
faux problèmes,
vraies
solidarités"**
en vente (6 euros)
Vous pouvez le
commander dès
maintenant au
04.94.20.87.33.

Les 4 propositions de la FSU

Pour maîtriser l'avenir des retraites, pour recréer de la confiance de longue durée dans les régimes actuels par répartition et le code des pensions, pour garantir les solidarités entre les salariés et entre les générations

1/ Rapprocher le public et le privé :

Revenir sur l'ensemble des régressions intervenues depuis 1993, assurer pour tous le droit à une retraite à taux plein de l'ordre de 75 % de dernier salaire, à 60 ans, ce qui implique nécessairement 37,5 ans de cotisation dans notre secteur.

2/ Faire les choix favorables à la croissance et à l'emploi :

Dynamiser la croissance des richesses notamment en favorisant le développement de la formation des jeunes et des services publics. C'est agir à la fois sur la réduction des coûts liés à l'indemnisation du chômage et dégager des ressources nouvelles pour l'ensemble de la protection sociale.

3/ Réformer le financement :

Conserver le lien entre les cotisations et les salaires, et pour les fonctionnaires de l'Etat assurer le financement

des pensions par le budget de l'Etat.

Engager une réforme de la fiscalité qui permette d'accroître les ressources publiques dans une logique plus redistributive. Explorer la mise à contribution des revenus financiers des ménages et des entreprises. Modifier l'assiette et moduler les taux de cotisations des employeurs pour solliciter plus fortement les entreprises les plus "capitalistiques". Clarifier les mécanismes actuels de compensation entre régimes et développer des mécanismes rendant plus solidaires des unes des autres l'ensemble des régimes.

4/ Développer des droits nouveaux :

Refuser l'allongement de la durée de cotisation qui va à contresens des nouveaux droits à développer. Rien n'est plus urgent que de donner un emploi à celles et ceux qui en sont aujourd'hui privés. Faire progresser les droits existants avec des possibilités de validation des périodes de formation ou d'inactivité. Améliorer les dispositifs de départs anticipés et les formules du type CFA et CPA et discuter des formules de retraite choisie en améliorant les situations de travail et en développant le droit à la mobilité professionnelle.

TOUS EN GREVE le 28 janvier 2003 !



La manifestation nationale du 8 décembre a rassemblé près de 50 000 personnes à Paris. Elle a montré l'aspiration forte des personnels et des usagers de l'école à faire que l'éducation soit une priorité.

Le gouvernement n'en a pas tenu compte et maintient ses choix budgétaires.

Affirmant que "la priorité donnée à l'éducation nationale ne dépend pas seulement des moyens attribués mais aussi des politiques mises en œuvre", il annonce des mesures à venir sur "la qualité de notre enseignement" et sur "l'organisation de son système". Il ne répond en rien aux attentes des personnels et des usagers.

La période de la carte scolaire s'ouvre. Les 1000 postes créés pour la rentrée 2003 vont être insuffisants pour faire face à l'augmentation des effectifs. Encore moins pour amorcer une transformation de l'école. D'autre part, le dispositif aides éducateur est en voie de suppression, les écoles vont être les premières touchées par ces suppressions et 20 000 AE sont promis au chômage...

Parce qu'aucune réponse concrète n'a été apportée aux revendications que posaient les mouvements du 17/10 et du 8/12, les 5 fédérations de l'éducation FSU, UNSA Education, Sgen-CFDT, FAEN, Ferc-CGT ont décidé d'appeler à une nouvelle journée nationale de grève le 28 janvier pour :

- la priorité à l'éducation et le développement d'une politique dont l'ambition est la réussite de tous.
- d'autres choix budgétaires permettant d'améliorer le service public d'éducation
- une programmation annuelle des recrutements nécessaires
- la résorption de la précarité
- le maintien de tous les personnels de l'éducation dans la Fonction Publique d'Etat.



Consignes de grève

Dès le vendredi 24 ou le samedi 25

- Prévenir les élèves et leurs familles par écrit -sans autre commentaire- que le service ne sera pas assuré le 28 janvier (penser à avertir les parents des élèves absents),
- Si tous les collègues sont grévistes, apposer à l'entrée de l'école l'affichette "Ni classe, ni garderie, ni cantine".
- S'il y a des non-grévistes, la surveillance des élèves qui se présentent à l'école leur incombe. Prévoir un tableau des services qui devront être assurés par les maîtres présents (accueil, récréation, cantine, garderie, études...).

Le faire émarger par les intéressés.

- Prévenir le maire ou son représentant (adjoint, économe) de la situation pour l'organisation de la cantine, des transports scolaires...

Vendredi 24, Samedi 25, Lundi 27, ou mardi 28 (au plus tard)

Téléphonez le nombre de grévistes au délégué de votre secteur ou au siège (04.94.20.87.33) ou faxez (04.94.20.87.34).

Mardi 28 janvier

⇒ **Participez à la manif à 10 h Place de la Liberté à Toulon**

⇒ **Participez à l'AG à 14 h Bourse du travail à Toulon**

Mardi 28 janvier et les jours suivants

- Ne répondez à aucune enquête ou sondage (administration, gendarmerie ou police) ni oralement, ni par écrit, ni par téléphone : indiquez qu'il s'agit d'une consigne syndicale.
 - Pour les retenues de salaires, il appartient à l'administration de faire la preuve de la participation ou non à la grève.
- Les directeurs et directrices notamment, n'ont à accomplir aucune tâche administrative particulière à ce sujet.

La grève concerne tous les enseignants (des écoles maternelles, élémentaires, spécialisées et du second degré collèges, lycées, Segpa, lycées professionnels...) ainsi que les non-enseignants... tous les collègues quels que soient leur service, leur fonction (adjoint, directeur) et leur situation administrative (titulaire, stagiaire...).

Sous prétexte de "continuité du service public" il est possible que des pressions soient exercées, particulièrement à l'égard des directrices et des directeurs d'école, ainsi qu'en direction des aides éducateurs.

Les aides éducateurs ont le droit de grève.

En aucun cas, ils n'ont à assurer des tâches de substitution aux enseignants sur le temps scolaire. Il s'agit là d'un abus de pouvoir et d'une remise en cause inadmissible du droit de grève.

Chacun pourra répondre que, sauf réquisition individuelle signée du Préfet (et non de l'IA ou du Recteur), aucun collègue n'est tenu d'être présent dans son école ou son établissement ce jour-là.

Se syndiquer un acte de solidarité

Bulletin d'adhésion 2002/2003

Mr/Mme/Mlle **NOM** : _____

PRENOM : _____

Date de naissance : _____ Téléphone : _____

Nom de jeune fille : _____

Date de sortie de l'IUFM : _____

Adresse (Domicile) : _____

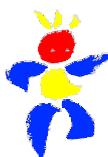
Je me syndique au SNUipp VAR afin de contribuer
- à la défense des intérêts matériels et moraux des
personnels actifs et retraités,
- au développement du service public d'Education,
- au maintien de l'unité de la profession dans un
syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et
démocratique dans une fédération renouvelée, la FSU

Le SNUipp VAR pourra utiliser les renseignements ci-
contre pour m'adresser les publications nationales
éditées par le SNUipp.

Je demande au SNUipp VAR de me communiquer les
informations professionnelles et de gestion de ma
carrière auxquelles il a accès à l'occasion des com-
missions paritaires et l'autorise à faire figurer ces in-
formations dans des fichiers et des traitements auto-
matisés dans les conditions fixées par les articles 26 et
27 de la Loi de 06.01.78. Cette autorisation est révo-
cable par moi-même dans les mêmes conditions que le
droit d'accès en m'adressant au SNUipp VAR.



A renvoyer au
SNUipp VAR Trésorerie
Immeuble Le Rond Point
Av. Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE



Date :/...../.....

Signature :

Grille de COTISATIONS 2002/2003

La cotisation à 50 %

En réglant, par exemple, une cotisation de 102 E,
vous aurez droit à une réduction d'impôt de 51 E.
Votre cotisation réelle sera donc de 51E.

50 %

La cotisation perçue au titre de l'année scolaire 2002/2003 sera déductible des impôts 2003.

Vous recevrez automatiquement une attestation en décembre 2003.
Les adhérents 2001/02 vont recevoir leur attestation pour les impôts 2002.

| Instituteurs | |
|--------------|-------|
| Echelon | Euros |
| 3 | 96 |
| 4 | 102 |
| 5 | 108 |
| 6 | 114 |
| 7 | 120 |
| 8 | 126 |
| 9 | 132 |
| 10 | 138 |
| 11 | 144 |

| Profes d'école | |
|----------------|-------|
| Echelon | Euros |
| 3 | 102 |
| 4 | 108 |
| 5 | 114 |
| 6 | 126 |
| 7 | 132 |
| 8 | 144 |
| 9 | 150 |
| 10 | 162 |
| 11 | 168 |

| PE Hors classe | |
|----------------|-----|
| HC ech 4 | 162 |
| HC ech 5 | 174 |
| HC ech 6 | 180 |

| IUFM | Euros |
|-----------------------|-------|
| Etudiant / PE1 | 36 |
| Stagiaire PE2 / LC PE | 72 |

| Retraités | Euros |
|----------------------------------------------|-------|
| Retraités ayant moins de 1 220 E par mois | 78 |
| Retraités ayant plus de 1 220 E par mois | 90 |

| Ajouter selon situation | EUROS |
|------------------------------|-------|
| Directeur de 2 à 4 classes | 3 |
| de 5 à 9 classes | 6 |
| de 10 classes et plus | 9 |
| Instituteur spécialisé / IMF | 3 |
| Conseiller pédagogique | 6 |
| Directeur de SES/SEGPA | 12 |

| Disponibilité | Euros |
|-----------------|-----------|
| 66 | |
| Mi-Temps | 78 |

| Pegc | | | |
|---------|-------|-------------------|-------|
| Echelon | Euros | | Euros |
| 6 | 114 | HC 5 ech | 168 |
| 7 | 120 | HC 6 ech | 180 |
| 8 | 126 | | |
| 9 | 132 | CI excep 3 ech | 192 |
| 10 | 138 | CI excep 4 ech | 204 |
| 11 | 150 | | |

| Aides Educateurs | 48 Euros |
|------------------|----------|
|------------------|----------|

18 JANVIER : JOURNEE INTERNATIONALE CONTRE LA GUERRE EN IRAK

POUR la Paix, la justice et la démocratie au Moyen-Orient et dans le monde.

Dans tous les pays européens et aux U.S.A , des centaines de milliers de personnes se sont déjà mobilisées contre la guerre que prépare Bush.

Les Etats-Unis continuent de déployer de gigantesques moyens militaires au Moyen-Orient, mais ce déploiement de force ne doit pas masquer les difficultés que rencontrent les Etats-Unis pour trouver des alliés.

Une mobilisation encore plus forte des opinions publiques est indispensable.

LA GUERRE N'EST PAS INELUCTABLE, TOUS ENSEMBLE, NOUS DEVONS L'EMPECHER !

C'est pourquoi nous appelons nos concitoyens à se rassembler pour assurer ensemble le succès des journées nationales et internationales d'action du 18 janvier 2003 contre la guerre, pour la Paix.

Parce que la guerre qui se prépare serait catastrophique non seulement pour le peuple irakien qui souffre déjà de l'embargo et du régime de Saddam Hussein mais encore pour tous les peuples du Moyen-Orient. Elle rendrait encore plus difficile une solution juste au conflit israélo-palestinien.

Parce que cette guerre augmenterait les risques de tensions internationales.

Parce que cette guerre obéit à la volonté des Etats-Unis de contrôler les ressources pétrolières mondiales et d'alimenter le gaspillage énergétique.

Manif POUR LA PAIX samedi 14 décembre 2002 à TOULON

Parce qu'elle s'inscrit dans la logique d'un système économique qui consacre le pouvoir absolu de l'argent. Les milliards mis en oeuvre dans cette opération seraient mieux utilisés pour la santé, l'éducation, les retraites.

Parce que les solutions politiques et démocratiques doivent s'imposer dans le règlement des conflits internationaux.

En conséquence, nous exigeons du gouvernement français qu'il ne participe en aucune manière à cette entreprise, qu'il s'oppose à toute collaboration dans les préparatifs de guerre, notamment sur l'utilisation de l'espace aérien français ou des installations portuaires. Les autorités françaises et le Parlement doivent utiliser tous les moyens en leur pouvoir pour empêcher la guerre contre l'Irak.

**Nous vous appelons à venir MANIFESTER
SAMEDI 18 JANVIER
à 15 heures, à TOULON, Place de la Liberté**

Les organisations varoises ci-après appellent à la manifestation de Toulon :
Les Alternatifs, ATTAC, CGT, FSU, LCR, LDH, PCF, PS, Partit Occitan, Pôle Républicain,
Ras l'Front, SUD, UNEF, Les Varois pour la Paix et la Justice en Méditerranée, Les Verts.

ET AUSSI !

**à DRAGUIGNAN
Rendez-vous à 17
h**

Formation continue

A la demande du SNUipp, et à titre expérimental, les stages du 10 au 28 mars 2003 et du 2 au 23 mai 2003, remplacés par les PE2, sont accessibles par une deuxième saisie des vœux. Mais il faut toujours passer par internet...

Nous rappelons aux collègues qui auraient des difficultés pour formuler leurs demandes qu'ils doivent contacter l'IA au 04.94.09.55.90, AVANT la fin de la saisie c'est-à-dire **avant le 28 janvier 2003**.

Vous avez demandé un stage ?

Pour un suivi de votre candidature, pensez à communiquer au SNUipp : votre nom, votre prénom, votre cycle et votre classe, les codes des stages demandés. La commission de

Pour les collègues actuellement en stage (stages de janvier), chacun a reçu un avis individuel dès la fin de la commission qui s'est tenue lundi 9 décembre. Nous publierons prochainement l'ensemble des collègues retenus aux différents stages.

Préparation du plan de Formation de l'an prochain.

Le SNUipp continue d'oeuvrer pour un accès de tous à la formation continue, ce qui n'est toujours pas le cas. Pour cela des postes de remplaçants "Brigade" FC doivent être ouverts en CTPD "Carte scolaire"... Nous avons beaucoup d'inquiétudes quant à l'organisation des stages "Accompagnement entrée dans le métier"... A suivre...

Mouvement 2003 Calendrier prévisionnel IA

Fin février 2003 : envoi de la circulaire mouvement aux écoles

Du lundi 3 au lundi 17 mars 2003 : saisie des vœux au Minitel pour le mouvement principal

Début avril 2003 : saisie des vœux au Minitel pour les collègues intégré(e)s par permutations / Groupe de travail examen des demandes de priorités

Jeudi 15 mai 2003 : CAPD mouvement principal

Vendredi 16 mai : envoi des circulaires mouvement complémentaire et appel particulier à candidatures

Du 22 mai au 5 juin 2003 : saisie des vœux au Minitel mouvement complémentaire (pour les collègues restés sans poste)

Jeudi 5 juin 2003 : groupe de travail directions, spécialisés, missions spécifiques restés vacants (appel particulier à candidatures)

Mardi 24 juin : CAPD mouvement complémentaire

Jeudi 26 juin 2003 : groupe de travail affectations TRS

Listes Complémentaires

Au 10.1.2003 :

**54 recrutements pour l'Académie de Nice
26 dans le Var, 28 pour les Alpes-Maritimes**

Encore quelques recrutements possibles d'ici le 15 février 2003...



CAPD jeudi 9 janvier 2003

A l'ordre du jour :

1/ promotions instits,
2/ permutations : octroi de 500 points (pour raison grave) 1 cas (sur 2) a été retenu par la CAPD. Il sera étudié en CAPN.

3/ mouvement 2003 : examen de modifications des règles... à suivre lors de la prochaine CAPD...

prochaine CAPD jeudi 30 janvier 2003

A l'ordre du jour :

liste d'aptitude 2003 Direction d'Ecole 2 classes et plus, règles du mouvement 2003..

Chaque collègue promu(e) a reçu un avis individuel à l'issue de chaque CAPD : le jeudi 12 décembre 2002 (pour les PE) et le jeudi 9 janvier 2003 (pour les instits).

Le passage à l'ancienneté ne dépend pas du barème. Il est automatique.

PROMOTIONS PE 2002/2003

Barèmes du dernier promu par échelon

| Echelon | 11 | 10 | 9 | 8 | 7 | 6 | 5 |
|-------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Grand Choix | 55.889 | 53.558 | 45.647 | 32.775 | 25.333 | 21494 | 17.833 |
| Choix | 50.122 | 45.036 | 46.683 | 31.219 | 25.231 | 20.756 | |

PROMOTIONS INSTITS 2003

Barèmes du dernier promu par échelon CAPD 9 janvier 2003

| Echelon | 11 | 10 | 9 | 8 | 7 |
|----------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Choix | 42.708 | 37.578 | 31.719 | 26.811 | 23.656 |
| Mi-Choix | 42.503 | 38.233 | 31.250 | 26.717 | |